

SEANCE DU 25 juin 2024

Convocation du **19/06/2024**  
Date de publication : **01/07/2024**  
Conseillers en exercice : **043**  
Présents : **038**  
Quorum : **22**

L'An deux mille vingt-quatre, et le mardi vingt-cinq juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace des Libertés - salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° **008-250624**

**OBJET : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Approbation d'une cession à GRT Gaz d'une portion du domaine public de 19 m<sup>2</sup> à détacher et à déclasser, lieu-dit « Bonne Nouvelle Nord », chemin de Ceinture.

**PRESENTS :**

Monsieur GAZAY Gérard Maire,  
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,  
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Madame TRIC Hélène, Monsieur AMY Philippe,  
Monsieur LEVISSE André, Madame HARKANE Stéphanie,  
Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,  
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique,  
Monsieur GUEDJ Laurent, Madame BOURGUIGNON Cécile,  
Madame AMOROS Brigitte, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur COETTO Jérémy, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique,  
Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle,  
Monsieur MIROUX William, Monsieur PERRIN-TOININ Yves,  
Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle,  
Monsieur ZANARINI Marc Conseillers Municipaux,  
**formant la majorité des Membres en exercice.**

**EXCUSES:**

Madame MORFIN Geneviève (donne pouvoir à Madame MENET Danielle), Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Monsieur GAZAY Gérard), Madame GIOVANNANGELI Magali (donne

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20240625-250624\_08-DE  
Reçu le 01/07/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
01/07/2024



**Délibération n° 008-250624 du Conseil Municipal du 25 juin 2024 (suite)**

pouvoir à Monsieur LATZ Alexandre), Madame BOISSON Valérie (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine), Madame METCHÉ-BARTHELEMY Mathilde (donne pouvoir à Monsieur ROUSSET Alain)

**ABSENTS :**

**Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) secrétaire**

Monsieur Yoann LEANDRE rapporte :

Par courrier du 7 Juin 2022, la Direction des Projets et de l'Ingénierie de GRT Gaz a manifesté son intérêt pour acquérir une emprise foncière communale d'une superficie de 19 m<sup>2</sup> dans l'objectif de sécuriser l'accès à un poste de gaz. L'emprise de ce poste situé lieu-dit Bonne Nouvelle Nord, chemin de Ceinture, empiète déjà sur cette portion de domaine public et il s'agit ici de régulariser cette situation.

En date du 29 Novembre 2022 et après étude, la Commune a décidé de répondre favorablement à cette demande.

Par document d'arpentage du 21 Décembre 2023, le cabinet de géomètre ATGTSM a procédé au détachement et au déclassement du domaine public de cette emprise.

Le Pôle d'Evaluation Domaniale de la Direction Régionale des Finances Publiques, consulté, a évalué la valeur vénale de ce foncier au prix de 700 euros dans leur avis du 15 Février 2024.

Après analyse juridique et en application des dispositions de l'article L.141-3 du Code de la Voirie Routière : « Les délibérations concernant le classement ou le déclassement sont dispensées d'enquête publique préalable sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie. »

Cette portion du domaine public ne se trouvant pas affectée à la circulation générale, son déclassement n'a pas à être précédé par une enquête publique.

Cette délibération propose dès lors de constater la désaffectation de cette portion du chemin de Ceinture, de prononcer son déclassement et de céder à GRT Gaz cette emprise foncière communale d'une superficie de 19 m<sup>2</sup> au prix de 700 euros, étant précisé que tous les frais inhérents à cette opération seront à la charge des acquéreurs.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

**VU** le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

**VU** l'article L.141-3 du Code de la Voirie Routière dispensant d'enquête publique le déclassement d'une partie du domaine public si celui-ci ne porte pas atteinte à la circulation générale,

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20240625-250624\_08-DE  
Reçu le 01/07/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#  
0C0F4E545246522D3231313330  
30303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
01/07/2024



**Délibération n° 008-250624 du Conseil Municipal du 25 juin 2024 (suite)**

**VU** le Document d'Arpentage établi par le cabinet de géomètre ATGSTSM du 21 Décembre 2023,

**VU** l'avis du Pôle d'Evaluation Domaniale de la Direction Régionale des Finances Publiques n° DS15793913 du 15 Février 2024,

**CONSIDERANT** qu'il convient d'accéder à la demande de GRT Gaz et de leur céder l'emprise foncière communale située lieu-dit Bonne Nouvelle Nord, chemin de Ceinture, d'une superficie de 19 m<sup>2</sup>, moyennant la somme de 700 euros.

**VU** l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : de CONSTATER la désaffectation et de PRONONCER le déclassement d'une emprise foncière communale d'une superficie de 19 m<sup>2</sup> située lieu-dit « Bonne Nouvelle Nord », chemin de Ceinture ;

**ARTICLE 2** : d'ACCEPTER l'aliénation au profit de GRT Gaz, de cette emprise foncière communale d'une superficie de 19 m<sup>2</sup> pour la somme de 700 euros ;

**ARTICLE 3** : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'acte notarié à intervenir ainsi que tous documents annexes, auprès de l'étude de Maître CASSO, notaire à MARCIGNY (71).

**ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Gérard GAZAY**  
Maire

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20240625-250624\_08-DE  
Reçu le 01/07/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
01/07/2024

